



**Impact Acoustic** est un bureau d'ingénierie en acoustique et vibration créé en avril 2000. Depuis plus de dix ans, **Impact Acoustic intervient dans les domaines du Bâtiment, de l'Environnement et de l'Industrie.**

Nos missions vont du simple constat in situ notamment sur des problématiques de bâtiment ou d'installations techniques, aux études prévisionnelles complètes.



## Le confort acoustique intérieur / Sonorité des lieux



L'étude de la qualité sonore d'un lieu doit être considérée dès sa conception, sa rénovation ou réhabilitation.

Pour les projets existants, notre démarche s'appuie sur un diagnostic des lieux au moyen de mesures acoustiques in situ (durée de réverbération, décroissance spatiale, intelligibilité, etc.) et par la détermination de solutions correctives adaptées.

Pour les projets en création, notre intervention consiste à réaliser des études prévisionnelles des lieux considérés en tenant compte de leur forme, de leur volume et des éléments décoratifs du projet architectural. L'objectif est de déterminer les caractéristiques acoustiques des revêtements des parois, afin de garantir un confort interne en adéquation avec les activités recherchées.



## L'isolation acoustique des bâtiments



L'être humain est de plus en plus sensible aux bruits en provenance des espaces extérieur et intérieur. Toujours soucieux de rechercher un confort acoustique plus satisfaisant, les réglementations acoustiques se sont développées et ont vu leurs exigences se préciser (logements, hôtellerie, enseignements, hôpitaux).

Dans ce cadre, notre bureau d'étude intervient sur des projets existants en réhabilitation en proposant une approche de diagnostic de l'existant (mesures acoustiques in situ) et d'études de solutions correctives en adéquation avec le projet architectural.

Pour les projets neufs, nos équipes intègrent généralement une maîtrise d'œuvre permettant de l'accompagner lors des différentes phases d'études et d'exécution (Esquisse, APS, APD, Projet, Exécution des travaux et réception).



## Le bruit des installations techniques / Etudes environnementales



La multiplicité des locaux techniques présents dans les bâtiments nécessite des études particulières afin de respecter les textes réglementaires en vigueur et les dispositions spécifiques d'un éventuel cahier des charges acoustique.

Pour les projets existants, nous effectuons un audit préalable des installations afin de connaître précisément les nuisances engendrées chez les riverains proches. À partir de ce constat, les études prévisionnelles permettent de déterminer les traitements correctifs pour la mise en conformité des installations.

Pour les projets nouveaux nous réalisons des études prévisionnelles au moyen de modèle numérique (simulation de l'environnement proche, des sources potentielles de nuisances) afin de déterminer les traitements acoustiques et antivibratoires des futures installations.

Que nous intervenions dans une équipe de maîtrise d'œuvre, en relation directe avec le maître d'ouvrage, ou les entreprises, notre assistance technique permet de garantir les résultats acoustiques vis-à-vis des réglementations applicables et vis-à-vis des attentes et objectifs des maîtres d'ouvrages (Qualité Environnementale, Confort acoustique, etc...).



## Surveillance acoustique et vibratoire de chantier



Aujourd'hui, les maîtres d'ouvrage ont l'obligation de maîtriser les nuisances engendrées par leurs chantiers vis-à-vis des riverains. Cette démarche peut être volontaire ou résulter des exigences en matière de Haute Qualité Environnementale (cible 3 intitulée « chantier à faible nuisance »).

Grâce à son expérience dans ce domaine, Impact Acoustic peut vous accompagner tout au long du chantier par la mise en place d'une surveillance acoustique et/ou vibratoire. Cet outil permet en temps réel de connaître les niveaux sonores et/ou vibratoires atteints et les dépassements de seuils qui auront été préalablement définis.

Il permet une gestion souple et réactive des nuisances ainsi créées par un chantier.



## Les installations industrielles



Les installations industrielles qu'elles soient soumises à autorisation ou à déclaration, présentent un facteur de nuisances sonores que le maître d'ouvrage se doit de contrôler. Impact Acoustic intervient pour le compte de maître d'ouvrage public ou privé sur des installations existantes afin de contrôler leurs conformités au moyen de mesures in situ (étude d'impact).

Des mesures (dosimétrie, relevés sonométriques, cartographie) peuvent être réalisées afin de connaître la conformité par rapport aux textes réglementaires en matière de niveaux sonores atteints aux postes de travail. Impact Acoustic, au moyen d'études prévisionnelles propose des solutions de traitements acoustiques et antivibratoires liées aux sources répertoriés ou à l'enveloppe des espaces.

# Nos activités selon les trois principaux secteurs

## ■ Bâtiment

Nos interventions concernent divers secteurs tels que : les locaux d'habitation (logements, EHPAD, hôtels, etc.), les locaux d'enseignement (université, collèges, écoles primaires, etc.), les locaux d'activités (bureaux, centres commerciaux, etc.), les lieux culturels (école de musique, salle de spectacle, studios de répétition, etc.), les lieux sportifs et de loisirs (dojo, centre aquatique, salle polyvalente, gymnase, etc.)

## ■ Environnement

Nos interventions concernent les installations techniques telles que les centrales de traitement d'air, les groupes frigorifiques, les chaufferies, les locaux compresseurs, (etc.) qui équipent les bâtiments, les installations de traitement d'eau ainsi que les secteurs en développement (zones d'activité, éco quartier, etc.)

## ■ Industrie

Nos interventions concernent principalement des mesures aux postes de travail, l'établissement de cartographies dans des unités de production et/ou des ateliers, des mesures environnementales et des études prévisionnelles dues aux activités des sites industriels.





Ingénierie en acoustique et vibration

### Siège social

45, rue Maurice Berteaux  
78600 Le Mesnil le Roi  
Tél. : 01 39 62 08 65

### Agence Nantes

38, rue Jules Verne  
44700 ORVAULT  
Tél. : 02 28 96 34 29

### Antenne Poitiers

1, rue de la Goélette  
86280 Saint Benoît  
Tél. : 05 49 03 22 86 / 06 89 84 95 58



contact@impact-acoustic.com  
**www.impact-acoustic.com**